

COMMUNIQUÉ

L'Assemblée Générale Ordinaire de WAFASALAF, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 113.179.500 dirhams, dont le siège social est situé au 72, angle rue Ram Allah et Boulevard Abdelmoumen Casablanca, inscrite au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 48.409, agréée par Arrêté du Ministre des Finances n° 1211-96 en date du 18 juin 1996, s'est réunie le Lundi 30 mai 2016 à 10h 30 au siège social situé au 72, angle rue Ram Allah et boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

L'Assemblée a adopté à la majorité toutes les résolutions qui lui ont été présentées.

L'Assemblée a ratifié la démission respective de Monsieur Stéphane GABALDA et de Monsieur Jean François DERRIEN en leur qualité de membre du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée a ratifié la cooptation respective de Monsieur Jacques FENWICK et Monsieur Philippe DURAND en leur qualité de membre du Conseil de Surveillance.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2015 certifiés par les commissaires aux comptes et publiés préalablement à la tenue de cette assemblée accompagnés du rapport résumé des commissaires aux comptes n'ont subi aucun changement.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire a :

- Approuvé, dans leur intégralité, tous les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice 2015,
- Donné aux membres du Directoire au titre de leur gestion de l'exercice 2015 et aux membres du Conseil de Surveillance au titre de leur mission, quitus entier et définitif,
- Donné décharge aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission au titre du même exercice.

L'Assemblée a décidé la distribution des dividendes aux actionnaires pour un montant 320 000 000.00 dirhams à raison de 282,74 dirhams par action. Leur paiement aura lieu à compter du 15 Juillet 2016.

Casablanca, le 30 mai 2016.

Service Clientèle | client@wafasalaf.ma
0522 54 51 51 | www.wafasalaf.ma   

